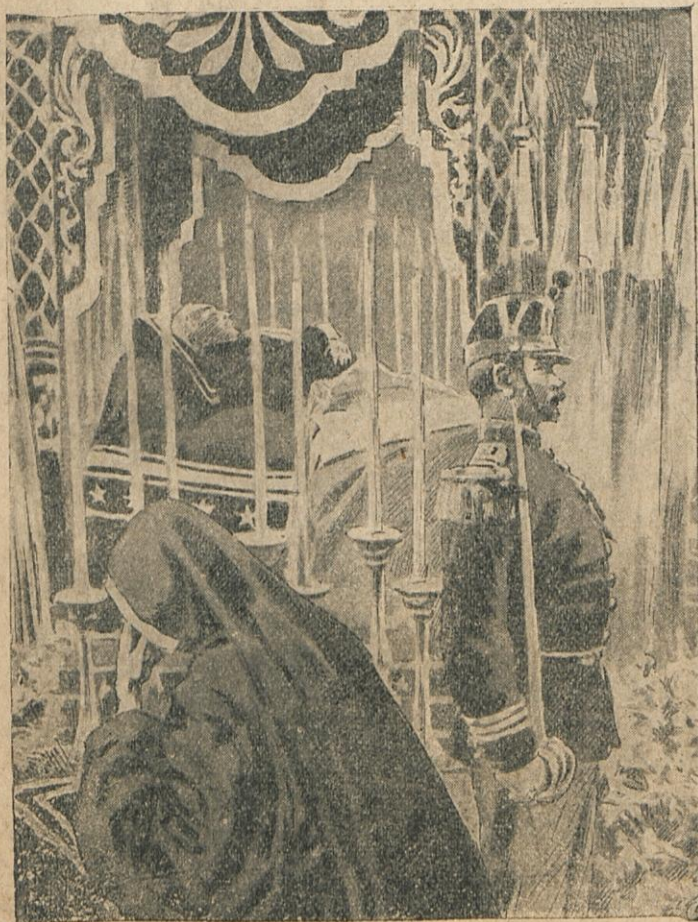




Sous la lueur vive des hauts cierges, un amoncellement de fleurs...

(p. 3423).

LIVRAISON 433

« J'ai ma récompense lorsque je pense à cet innocent, que j'ai aidé à tirer de la tombe dans laquelle il végétait depuis quatre longues années, souffrant un martyre inimaginable. J'avoue que l'idée de son retour, l'idée de voir Alfred libre et de pouvoir lui serrer la main, m'enthousiasme. J'ai les yeux pleins de larmes de joie en pensant au moment, où je le verrais pour la première fois, depuis tant d'années de souffrances. Cette minute suffira pour me récompenser de tout ce que j'ai souffert pour lui, de toutes les humiliations par lesquelles j'ai passé. Mes amis et moi, nous avons fait une bonne action et les cœurs nobles de la France nous en remercieront un jour. Nous n'avons pas besoin de grands honneurs que pourrions-nous trouver de plus beau qu'une famille qui nous aimera, qu'une femme qui nous bénira, un homme qui démontrera grâce à nous et à notre activité, le triomphe du droit et de la fraternité humaine. C'est la plus belle récompense, qu'on puisse imaginer. Mais malgré que cette lutte soit finie pour moi et malgré que ma victoire ne m'ait rapporté ni or ni mandat politique, ni position, ni honneurs officiels, je ne voudrais pas omettre de faire remarquer combien j'ai dû me dominer durant toute cette lutte. Mon unique ambition, maintenant, est de continuer cette lutte pour la Vérité avec ma plume, tant que ma main sera capable de la tenir.

« Qui ne se souvient du scandale abominable qui a éclaté lors de ma lettre ouverte au Président de la République ? Qui ne se souvient des accusations dont la presse m'accabla ?

« J'étais l'insulteur de l'Armée, j'étais un homme sans patrie, qui se mêlait des affaires qui ne le regardaient pas. Des amis de lettres me tournèrent le dos... ils ne voulaient plus me connaître et me considéraient comme un criminel. On écrivit contre moi des articles

pleins de calomnies, qui pèseront lourd à l'avenir sur la conscience de leurs auteurs.

« Et maintenant je vous en prie, lisez-la, de nouveau cette lettre si mal interprétée...

« Aujourd'hui, aussi bien que le jour où je l'écrivis je n'éprouve aucune honte, et j'avoue, que l'unique chose qui me rend, aujourd'hui, confus et le manque de courage que j'y trouve, je dirais presque la lâcheté que j'y découvre.

« Et comme je fais ici un aveu officiel, je peux dire ouvertement, que j'ai affaibli beaucoup de faits, que j'ai même omis de signaler certains. Aujourd'hui la plupart de ces faits sont connus, mais lorsque j'écrivais cette lettre, j'en doutais encore, ils me paraissaient trop invraisemblables et trop ignobles. Et je n'osais en parler, au lieu de les faire connaître à tous.

« Je soupçonnais le colonel Henry depuis longtemps ; mais je n'avais aucune preuve de sa culpabilité. Je croyais agir plus prudemment en ne disant rien, pour ne pas l'alarmer. Je me rendais compte de beaucoup de choses ; on m'avait souvent conté des histoires, dévoilé des faits, mais le tout était si écœurant, que je n'osais pas publier de telles révélations dont je craignais les répercussions.

« Maintenant, tout est dévoilé... Tout le pays connaît les faits qui me faisaient frissonner d'horreur. Ma pauvre lettre n'a plus aucune importance, ce n'est plus une lettre audacieuse, qui révolte l'opinion publique... elle paraît même presque enfantine, une invention faiblarde d'un romancier sans imagination en face de la réalité brutale et horrible.

« Je le répète : je n'ai ni le désir, ni le besoin de triompher.

« Mais je dois constater, que les événements ont donné raison à toutes mes accusations. Parmi les hommes.

que j'ai désigné comme coupables, il n'y en a pas un, qui n'aurait été condamné si le procès avait été régulier. Tout ce que j'ai prédit est arrivé. La Vérité a dévoilé ce que mon instinct m'avait fait pressentir.

« Ma lettre était digne de moi, elle était calme, mais indignée; on n'y trouvera ni mots grossiers, ni insolences, on n'y trouvera que la douleur profonde d'un bourgeois français qui demande justice au chef de l'Etat. Mon âme est heureuse, je ne ressens ni colère ni rancune. Si j'écoutais la voix de mon cœur, qui parle autrement que ma raison, je demanderai un pardon général pour tous les accusés. J'exposerai uniquement les criminels au mépris public, qui leur ferait sentir plus durement leurs fautes que toutes les prisons du monde. Mais les tribunaux existent et la raison dit que, dans ce cas, ils sont absolument nécessaires. Il faut faire un exemple effrayant, car si la justice n'est pas capable d'atteindre le criminel qui se distingue par sa position dans le monde ou par sa richesse, il sera difficile de faire croire au peuple à l'égalité devant la punition. Il faut exposer les vrais coupables publiquement, indépendamment du rôle qu'ils jouaient dans la vie, afin que le peuple commence à comprendre ce qu'est la justice. La parole est aux tribunaux ; ils peuvent terminer leur œuvre de vindicte publique sans mon aide, mais aussi sans ma protection.

« Mais la pitié que je ressens pour tous ceux, qui ont été atteints par ce procès, cette pitié que, seul, un poète peut ressentir, lorsqu'il est pleinement satisfait du triomphe de son idéal, est mêlée d'indignation et de colère, quand je pense que le colonel Picquart souffre encore quoique innocent. Le colonel Picquart, dont l'innocence est évidente, est toujours retenu en prison. Pas un jour ne s'est passé dans mon exil, que mes pensées et ma douleur fraternelle ne lui aient rendu visite dans sa cellule. Le fait que Picquart arrêté, il y a déjà un

an, est encore retenu comme un criminel ordinaire dans une étroite cellule de la prison, le fait qu'on prolonge ses souffrances par la plus écœurante parodie de justice qui ait jamais existé, me semble si incompréhensible, que ma raison se débat en vain, pour trouver une excuse pour un tel traitement. Ce sera une tache ineffaçable sur l'âme de ceux qui se sont souillés d'une si abominable injustice... ce sont des gens qui ont volontairement dissimulé la Vérité, et qui veulent continuer à tout prix leur ignoble jeu. Si Picquart n'est pas libéré la France ne pourra plus jamais réparer ce qu'elle a fait contre l'un des hommes les plus nobles, les plus courageux et les plus héroïques. On l'a abandonné aux mains des bourreaux, des menteurs et des criminels, et la France est responsable devant le monde entier, d'avoir permis une telle ignominie...

« L'œuvre ne sera vraiment accomplie que lorsque le colonel Picquart sera remis en liberté... Nous n'avons pas semé la haine, mais la bonté, l'espoir sans limites, la compréhension de tous les êtres humains. La récolte est incertaine, on peut se faire une idée de la richesse qu'elle nous apportera, mais il nous faudra de la patience pour attendre que tout ce que nous avons semé soit mûr. Tous les partis politiques sont désunis, le pays se partage en deux camps... d'un côté les forces réactionnaires du passé, de l'autre côté l'esprit de la Vérité de l'honnêteté et de l'ordre, qui s'avancent de plus en plus. L'avenir est à eux.

« Remettons-nous donc à l'œuvre, travaillons tous, les uns avec la plume, les autres avec les poings... Vive le progrès et la liberté... La France libre, la France juste et pure prendra de nouveau sa place parmi les nations, elle proclamera, de nouveau, la société honnête du siècle prochain.. elle s'imposera pour défendre le Droit et la Vérité. Lorsque la France aura donné à tous les peuples

la Justice, comme elle leur a donné la Liberté, elle aura rempli son rôle dans l'histoire.. La France n'aura jamais porté encore une telle auréole de gloire...

« Je suis de nouveau en France.. je suis chez moi. Le procureur général peut, s'il lui plaît, me faire notifier le jugement de la Cour de Versailles, qui m'a condamné à un an de prison et à trois mille francs d'amende. Nous nous retrouverons devant les jurés.

« Lorsque j'ai écrit : J'accuse ! », mon unique intention était de lutter pour la Vérité et la Justice. Aujourd'hui, nous avons touché au but. Mon procès est inutile... il ne m'intéresse même plus. Mais je suis prêt à me soumettre à tout, si cela peut servir la cause. La justice devra décider, si c'est un crime que de vouloir combattre pour la Vérité ; elle décidera, si la Vérité elle-même est un crime... »

Cet article fut lu dans toute la France, dans le monde entier. Partout on le discutait ; bientôt il y eut des partisans pour et contre.

Emile Zola rentra en France, calmement, la tête haute, le regard joyeux... il avait rempli sa tâche.

La victoire de la justice était pour lui une chose assurée et il ne s'inquiétait plus du procès.

Sa femme l'accueillit les bras ouverts. Elle avait, pendant les onze mois de l'exil de mon mari, lutté avec ses amis et elle avait montré un courage peu ordinaire pour une femme.

Silencieusement, elle l'embrassa et caressa le visage amaigri, qui dénonçait clairement les lutes morales, par lesquelles l'écrivain avait passé. Les derniers mois avaient été durs pour Emile Zola et il avait beaucoup vieilli.

— Maintenant tu te reposeras près de nous, mon Emile, dit-elle doucement, en lui caressant les cheveux, maintenant la vie recommencera pour toi ; tu pourras jouir de ton chez toi, tu recommenceras à travailler..

Il hocha la tête.

— C'est l'unique chose que je désire, ma chérie, dit-il tandis qu'un léger sourire se montrait sur son visage ; le repos m'est vraiment nécessaire, je voudrais travailler, je voudrais dédier toutes mes forces à mon œuvre. Mais je crains bien qu'on ne me laisse pas tranquille.. Tant que nulle décision n'aura été prise pour Dreyfus, je ne pourrais pas m'adonner à mon travail. Si on me le demande, je devrais accepter de continuer la lutte. J'ai promis de ne pas m'arrêter avant d'être au but et je veux tenir ma promesse. Lorsque nous serons victorieux, nous aurons le temps de nous reposer et de jouir de notre liberté ; alors je continuerais le travail qui me tient le plus au cœur.

Ses amis ne tardèrent pas arriver pour le féliciter et pour discuter avec lui de la révision du procès. Bientôt l'appartement d'Emile Zola était bondé de partisans de l'affaire Dreyfus, qui tous, venaient demander des conseils à l'illustre écrivain.

Une discussion violente s'engagea.

On s'élevait contre la tactique employé par le Sénat et on décidait de la contrebattre à tout prix.

— Nous devons réveiller le peuple, s'écria Laborie, le danger est de nouveau très grand, il ne faut pas se lasser de parler du procès dans tous les journaux dans toutes les réunions. Je crains fort que la révision n'ait pas lieu si le peuple n'insiste pas.

Emile Zola tendit ses deux mains à l'avocat et les serra affectueusement. Il dit d'une voix émue :

— Oui, mon ami !... il faut réveiller le peuple ; nous devons veiller ! le temps de dormir viendra plus tard. Je suis revenu en France pour chercher du repos ; mais je vois maintenant, que la lutte sera dure, pour assurer notre victoire... Je suis prêt à marcher avec vous jusqu'au bout...

CHAPITRE CDXLIX

LE RAPT

Trois semaines s'étaient écoulées depuis le retour à Paris d'Amy Nabot et malgré la rencontre de Dubois qui l'avait tant effrayée, il n'était rien arrivé à Amy.

Dubois, en effet, avait bien tenté une fois de forcer la porte de la jeune femme ; mais Madame Etienne veillait et l'espion n'y était pas parvenu.

De guerre lasse, il avait prié la Simone de tenter de pénétrer dans la place et celle-ci s'était rendue à son désir.

Un beau jour donc, dans tout l'éclat d'un costume bohémien qu'elle gardait pour les grandes occasions, la Simone s'était présentée chez Mme Etienne et lui avait offert de lui dire la bonne aventure.

La logeuse, curieuse de connaître son destin n'avait pas chassé l'intruse, bien au contraire ; et deux ou trois de ses locataires, entrées par hasard, avaient eu recours, elles aussi, aux bons offices de la sybille.

Le soir, elle parla de cette visite à Amy et celle-ci amusée accepta de voir la diseuse de bonne aventure qui devait revenir le lendemain...

La jeune femme était devenue plus calme ; elle attendait sans impatience les événements. Wells était parvenu à lui faire partager sa confiance et, peu à peu, elle renonçait à son idée d'expiation. N'avait-elle pas assez souffert ?...

Chaque jour, accompagnée par James Wells, elle sortait de la maison de Mme Etienne pour faire une promenade ; parfois même elle se rendait à la prison pour voir Picquart. Sa vie se réglait ; elle reprenait de légères couleurs ; elle oubliait...

Le lendemain, la Simone se présenta comme elle l'avait promis et Amy descendit dans le petit salon de Mme Etienne pour recevoir la diseuse de bonne aventure.

Celle-ci étala ses tarots, après avoir jeté un coup d'œil admiratif sur la belle espionne elle murmura :

— Quelle vie aventureuse !... Que d'honneurs !... Que de fortunes ont été répandues sous vos pas... Mais vous n'avez pas su profiter de vos chances ; vous avez négligé les plus belles occasions qui ne se représenteront plus... Maintenant, c'est le déclin qui vient... vous aurez des regrets... Mais, peut-être, une aube encore se lèvera ; je vois un homme qui sera votre ultime, votre dernière chance... Il vous faudra être assez adroite... Ne la ratez pas... Ah ! vous craignez et vous appelez un événement qui ne se poduira pas... L'homme auquel vous pensez sera libéré, sans que vous vous en mêliez... Restez à l'écart de ces luttes auxquelles vous avez été mêlée... Là est votre salut...

Amy, le souffle suspendu, écoutait ; puis elle demanda :

— Suis-je au port ?...

— Pas encore, ma fille ; la tempête se calme ; mais vous connaîtrez encore quelque aventure.. Le port qui vous attend n'est pas celui auquel vous rêvez... Soyez

passive ! Votre activité vous est funeste ; vous vous détruirez vous-même si vous persistez...

La cartomancienne avait achevé.

Amy glissa un billet dans la main qu'elle lui tendait et s'en fut dans sa chambre où elle s'enferma en murmurant :

— Encore un homme viendra...

Et d'un accent plein de ferveur, elle prononça :

— James ! toi !

Elle ouvrit sa fenêtre... L'après-midi était belle et calme ; un soleil léger éclairait la ville, la dorant de ses mille rayons. La jeune femme eut envie de marcher, de courir, de se sentir en proie au vent printanier qui soufflait, balayant doucement les petits flocons blancs et dorés qui se balançaient dans le ciel.

James ne devait pas venir ce jour-là et Amy, malgré toute sa prudence et la crainte qu'elle avait de rencontrer Dubois, voulut sortir.

Quelques minutes plus tard, elle franchissait le seuil de la pension de famille ; mais elle n'avait pas fait trois pas dans la rue qu'un jeune homme qui venait à grands pas de son côté, s'immobilisa devant elle :

— Mademoiselle Amy Nabot ? demanda-t-il.

Amy eut un léger mouvement de recul.

Que lui voulait cet inconnu ? elle eut l'idée de retourner en arrière, de rentrer dans sa chambre ; mais sa bravoure habituelle l'emportant sur la crainte, elle demanda :

— Que me voulez-vous, Monsieur et qui vous a dit mon nom ?

— J'allais chez vous, Mademoiselle et je vous ai vue sortir de votre pension. Je vous ai parfaitement reconnue, je suis le secrétaire de M. Leblois qui m'envoie vous chercher...

— Ah ! y aurait-il du nouveau ?

— Je le pense ; mais je ne suis pas qualifié pour vous renseigner... Voulez-vous m'accompagner ?

Amy fit un signe affirmatif ; toute sa méfiance s'était envolée en entendant l'inconnu prononcer le nom de M. Leblois.

Le jeune homme fit un signe à un taxi qui paraissait marauder dans la rue.

— Soit ! dit Amy ; allons vite ; j'ai hâte de savoir ce que peut avoir à me communiquer M. Leblois.

Et elle monta dans le taxi, tandis que son compagnon donnait au chauffeur l'adresse de M. Leblois.

Puis le jeune homme monta à son tour dans la voiture.

Comme celle-ci s'engageait sur le quai, Amy se sentit soudain tirée violemment en arrière : elle voulut crier, mais une main brutale se posa sur son visage, appuyant fortement un tampon d'ouate imbibée de chloroforme.

Elle poussa quelques soupirs, puis s'abandonna inerte, dans les bras de l'inconnu.

La voiture s'arrêta alors et le chauffeur, se penchant par la vitre de devant qu'il venait d'ouvrir, demanda :

— As-tu besoin de moi ?

— Non, tu peux filer ; elle en a bien pour un quart d'heure et je vais pouvoir opérer sans crainte.

Tirant de sa poche une petite seringue hypodermique toute prête, le jeune homme prit le bras d'Amy, releva sa manche et, sans la moindre hésitation, il enfonça la pointe de l'instrument dans la chair de la jeune femme.

— Voilà qui est fait ! murmura-t-il ensuite d'un ton satisfait la Saint-Estève sera contente ; je me suis bien acquitté de ma mission..

Pendant ce temps, la voiture filait vers la rue de Provence où elle ne tarda pas à arriver.

Le chauffeur descendit, ouvrit la portière et aida l'inconnu à porter Amy, privée de sentiment dans l'appartement de Mme de Saint-Estève. Celle-ci vint ouvrir elle-même :

— Enfin ! s'exclama-t-elle ; je mourrais d'impatience. Tout a bien marché ?

— Très bien !... répondit le jeune homme. Mais, maintenant, dès que l'oiseau sera en cage, il sera bon que Jules aille garer son taxi et enlever les faux numéros pour le cas où quelque voisin de la donzelle l'aurait vu monter en taxi avec moi...

— Oui, ce sera prudent, dit la Saint-Estève.

Elle guida les deux hommes vers une chambre luxueusement meublée. Amy fut déposée sur le lit, couvert d'une courte-pointe de satin brodé, et l'entremetteuse congédia les deux hommes. Puis elle sonna une femme qui vint l'aider à déshabiller la malheureuse, qu'elles couchèrent sous les couvertures.

— Maintenant, écoute, dit la marieuse à sa servante. Cette femme ne tardera pas à reprendre connaissance ; mais pendant plusieurs jours, elle sera comme hébétée et sera docile comme un agneau ; la piqûre que lui a faite Raymond a la propriété d'annihiler complètement la volonté, pendant un certain temps.

— Alors que faudra-t-il faire ? demanda la domestique.

— L'habiller, la pomponner comme n'importe laquelle de ces dames, et l'amener souper avec nous quand je te le demanderai...

— Bien, madame...

Il était huit heures du soir quand Smolten que la Saint-Estève avait fait prévenir arriva rue de Provence.

— Eh bien, ma chère, vous avez réussi ? demanda-t-il en pénétrant dans le salon où l'entremetteuse l'attendait.

— Parfaitement réussi ; elle vient de se lever et est prête à assister au dîner que je donne ce soir à quelques amis..

— Vraiment ? Et elle n'a rien dit ? Vous ne craignez pas qu'elle ne se rebelle ?...

— Rien à craindre pendant quelques jours.. Votre ami pourrait donner libre cours à sa flamme s'il était là, dès ce soir...

— Vous l'avez droguée, alors ?...

— Assurément ; le résultat est qu'elle est docile comme un agneau et se prêtera à tout ce que nous voudrons...

— Voilà qui va bien... Alors, j'assisterai à votre dîner... Avez-vous beaucoup de monde ?...

— Quatre jeunes filles du meilleur monde...

— Oh ! du meilleur !...

— Si, si, vous vous en jugerez ; un vieux diplomate étranger ; un sénateur et deux industriels. Avec vous et votre Amy, cela fera cinq couples...

— Alors, j'accepte...

— Mes invités sont pour la plupart déjà arrivés ; je crois que nous ne tarderons pas à passer à table. voulez-vous entrer dans le grand salon où mes hôtes sont réunis, je vais chercher la jeune personne qui vous intéresse.

Elle ouvrit la porte du grand salon devant Herbert Smolten, le fit entrer et referma la porte sur lui.

Personne ne tourna la tête à l'entrée du jeune attaché d'ambassade. Il y avait là quatre couples, mais ils s'entretenaient chacun, comme s'ils eussent été en tête à tête...

Le couple le plus étrange était celui formé par un vieillard chenu dont la boutonnière s'adornait de la rosette de la Légion d'Honneur, sur les genoux duquel une jeune fille presque une enfant encore était assise rose et riante, une coupe pleine d'une liqueur dorée à la main.

Sa robe de voile blanc, très courte, lui donnait l'air d'une écolière..

Dans un autre coin, un vieux monsieur à favoris, entretenait dans une conversation tendre, une jeune femme, mince et flexible comme un jonc, déshabillée par une robe de voile bleu de lin. Sa robe ne tenait que par un ruban noué sur une épaule sous un bouquet de roses pâles... L'autre épaule, la poitrine, le dos, jusqu'à la taille étaient nus. Sous le tissu mince et transparent, les jambes longues, en fuseaux, montraient leurs lignes pures.

Sur un canapé, une robe rose et un crâne chauve faisaient une opposition étrange de jeunesse et de laid... Non loin, dans deux fauteuils se faisait vis-à-vis, un monsieur d'une cinquantaine d'années, dont les cheveux grisonnaient et une femme brune, aux lourds bandeaux d'espagnole semblaient engagés dans un duo d'amour... Ils se tenaient les mains ; leurs deux paires d'yeux accrochées l'une à l'autre..

Et, dans un coin, svelte et fine dans une robe de soie noire, la pianiste, jouait en sourdine une valse langoureuse...

Personne ne se retourna en voyant entrer Herbert Smolten ; nul ne bougea... Le jeune attaché resta immobile et muet près de la porte, attendant son hôtesse et Amy. Il avait de la peine à réprimer un sourire.

Enfin, Mme de Saint-Estève, amenant Amy.

La jeune femme paraissait divinement belle, dans une robe, aussi décolletée qu'indécente, en voile de soie vert pâle. Ses merveilleux cheveux châains, admirable-

ment coiffés mettaient en valeur sa carnation rosée. Mais son regard flottait, lointain comme perdu dans le vide.

— Cher Monsieur, dit l'entremetteuse, lui présentant Amy, voici la jeune fille dont je vous ai parlé...

— Mademoiselle, dit Herbert, s'inclinant, voulez-vous me faire l'honneur d'accepter mon bras...

— Avec plaisir, Monsieur...

La pauvre Amy, en effet, était docile ; elle était absente ; marchait comme un automate.

Bientôt, entraînée par l'ambiance, elle plaisantait et riait avec aisance ; elle buvait aussi, avec des gestes gracieux et charmants.

Herbert Smolten s'enhardit et, imitant le laisser-aller des autres convives qui, dès le rôti avaient cessé de se contraindre, il passa son bras derrière la taille de sa voisine de table et frôla sa jambe avec insistance...

Amy ne se déroba pas...

Mieux, elle abandonna son buste à l'étreinte qui peu à peu se resserrait...

Sous l'influence des vins capiteux, que la Saint-Estève faisait servir à ses convives sans discontinuer, le jeune attaché sentait monter en ses veines un désir ardent d'étreindre cette femme, assise si près de lui...

Enfin, l'on passa au salon où le café et les liqueurs étaient servis. Amy s'alanguissait, se laissait aller au bras de son cavalier :

— Vous êtes lasse, dit-il ; vous ne tenez pas à rester ici... Voulez-vous que nous nous retirions dans votre chambre ?

— Oui... répondit Amy...

Docile, Amy l'entraîna, le guida vers sa chambre.

Et Herbert Smolten murmura doucement :

— Tu serais un bel instrument, ma chère petite, si tu étais toujours ainsi... Il faudra que je demande la recette à la Saint-Estève...

Mais ces dernières paroles, il ne les prononça pas...



*La foule avait mis le feu dans les bureaux du « journal
du Peuple... »* (p. 3427).

C. I.

LIVRAISON 435



CHAPITRE CDL

DELIVRANCE...

Le juge, chargé de l'instruction de l'affaire Picquart se fit annoncer dans le bureau du ministre de la Guerre.

Le général Zurlinden l'accueillit aimablement et, en lui désignant un fauteuil, il lui demanda :

— M'apportez-vous du nouveau ?

— Je regrette de n'avoir rien de bon à vous apprendre, monsieur le ministre, au contraire, j'ai des nouvelles assez désagréables, à vous communiquer...

— De quoi s'agit-il ? Allons, racontez-moi ce que vous avez sur le cœur...

— Il s'agit de l'affaire Picquart, monsieur le ministre. Son avocat M. Leblois est venu me voir aujourd'hui et il m'a appris que mademoiselle Amy Nabot est de retour à Paris. Elle est revenue de Tiflis, il y a quelques jours et est allée chez lui pour lui déclarer qu'elle voulait témoigner dans l'affaire Picquart. Leblois semble avoir été tout à fait impressionné de ce qu'elle lui a appris. Cette femme accuse le lieutenant-colonel Henry d'avoir commis les faux qui ont joué le

rôle principal dans le procès Dreyfus et elle prétend, en outre, que c'est elle qui a poussé Henry à commettre ce faux...

— C'est incroyable !... Pourquoi cette femme s'accuse-t-elle de ce crime ? Sait-elle quelles conséquences cela pourrait avoir pour elle ?

Le Ministre s'était dressé dans son fauteuil et il considérait le magistrat avec étonnement.

— Permettez, monsieur le ministre, que je vous raconte la suite de cet entretien : Mlle Nabot déclare également avoir fait des aveux quelque temps après la mort du colonel Henry, à un officier de l'Etat-Major français, mais que celui-ci n'a pas voulu en tenir compte. C'est alors qu'on a envoyé cette femme en mission en Russie. Cette mission était imaginaire et l'un de ses agents avait l'ordre de dénoncer Mlle Nabot comme espionne française à l'Etat-major russe ; ainsi elle n'aurait pu renouveler ses compromettants aveux.

— C'est une histoire fantastique, je ne puis y croire ! dit le ministre d'un ton agacé.

— Pardonnez-moi, monsieur le Ministre ; mais je ne suis pas du tout de votre avis. Je suis même persuadé que cette histoire, si fantastique soit-elle, est réelle...

Le ministre regarda le magistrat et secoua la tête ; il hésita un instant avant de demander :

— Qui a donné à Mlle Nabot l'ordre de se rendre à Tiflis ?

— C'est le commandant Du Paty, répondit le magistrat.

— C'est incroyable !... mais nous allons savoir tout de suite si cela est vrai. Je vais faire venir le commandant Du Paty.

Il sonna et demanda à l'ordonnance qui parut immédiatement sur le seuil :

— Le commandant Du Paty est-il dans son bureau ?

— Oui, monsieur le Ministre...

— Dites-lui que je le prie de venir immédiatement ici; j'ai à lui parler.

Quelques minutes après, Du Paty entra dans le bureau du ministre.

— Zurlinden lui désigna une chaise et dit d'un ton sévère :

— Voulez-vous répondre à quelques questions ? Mais réfléchissez bien, avant de répondre, je vous en prie. Avez-vous envoyé l'agent Amy Nabot au Caucase, avec une mission pour vous débarrasser d'elle ?

Du Paty hésita, puis il hocha la tête et répondit :

— Oui, monsieur le Ministre.

— Avez-vous également donné à un autre agent l'ordre de la dénoncer au gouvernement russe, comme espionne française ?

Le ton de Zurlinden était maintenant glacial, il fixa Du Paty avec un regard dur.

Celui-ci pâlit et détourna la tête :

— Oui, monsieur le Ministre...

Un silence profond se fit soudain...

Zurlinden s'était dressé d'un bond et il s'approchait lentement du commandant Du Paty, son visage avait une expression menaçante.

— Comment avez-vous pu inventer un plan si diabolique !... s'écria-t-il en prenant Du Paty par l'épaule.

Celui-ci se mit à trembler; il essayait en vain d'éviter le regard perçant de Zurlinden.

— J'ai cru rendre service à l'Etat-Major, balbutia-t-il enfin; les aveux de Mlle Nabot étaient de nature à compromettre tout l'Etat-Major et je croyais agir dans l'intérêt de tous les officiers en la faisant disparaître le plus vite possible; mon plan me semblait tout à fait sûr...

Les veines se gonflèrent sur le front de Zurlinden; il ne quittait pas Du Paty du regard.

Le commandant était blême; il ne savait comment s'y prendre pour en finir avec cette pénible conversation.

Enfin, il dit d'une voix mal assurée :

— Monsieur le Ministre, je suis prêt à porter toutes les conséquences de mon acte...

— Vous n'en êtes pas capable !... s'écria Zurlinden, de plus en plus agité; ce que vous avez fait est absolument incroyable; personne ne peut porter les conséquences d'un acte semblable... Avez-vous réfléchi à ce que cela signifie, supprimer quelqu'un qui peut vous être nuisible ? Lorsqu'on m'a appris cela, j'ai refusé d'y croire, car je supposais que vous êtes un honnête homme; mais ceci me démontre clairement le contraire... L'ordre de supprimer Mlle Nabot est pour nous tous la fin de notre carrière... Nous sommes entre les mains d'un agent, à qui vous avez donné cette mission infâme, et il en profitera, vous pouvez y compter... C'est absolument inouï. Quel est l'agent chargé de mettre en exécution ce beau projet ?

— Romulus de Lepinski.

— Vous avez confiance en cet homme ?

— Jusqu'à présent, il s'est toujours montré fidèle et loyal.

— Et ce Lepinski, cependant, n'est pas revenu, alors que Mlle Nabot est à Paris...

— Je crois savoir qu'il a chargé à Berlin, l'agent Dubois de le remplacer.

Le ministre s'énervait; il eut un éclat de rire saccadé et moqueur :

— De mieux en mieux, s'exclama-t-il; deux agents du service secret nous tiennent à merci... Voilà quelque chose de tout à fait charmant... Et si jamais le public apprend que l'Etat-Major n'a rien trouvé de mieux pour se débarrasser d'une de ses agentes que de la dénoncer comme espionne à l'Etat-Major d'un autre pays, qu'ar-

riverait-il ? Que l'on sache que l'on a voulu se débarrasser de cette femme parce qu'elle voulait témoigner en faveur de Dreyfus ?...

— J'admets, que j'ai commis une faute grave, monsieur le Ministre, mais je croyais agir dans notre intérêt à tous...

— Une faute !... ricana Zurlinden, si ce n'était qu'une faute !... Savez-vous, comment je qualifierais votre action, si le public l'apprenait ? Je vous appellerais un ...

Zurlinden s'arrêta à temps, il ne prononça pas le mot qu'il avait sur les lèvres.

— Asseyez-vous... s'écria-t-il, blême de rage, il faut voir comment nous allons nous tirer de ce pas... Il faut agir immédiatement et peut-être encore sera-t-il déjà trop tard !... Quelle infamie !...

Puis, il se tourna vers le magistrat et d'un ton plus calme, il reprit :

— Donnez-moi un conseil ! Comment peut-on arranger cette terrible affaire... il faut absolument trouver une solution pour éviter le scandale...

— Je crois qu'il sera impossible d'éviter que Mlle Nabot ne témoigne dans le procès du colonel Picquart. Son aveu établira non seulement l'innocence du colonel Picquart, mais aussi celle du capitaine Dreyfus... Mlle Nabot se rend très bien compte de l'importance de ses aveux et je crains qu'il ne soit difficile de l'empêcher de les faire...

— Vous avez raison, affirma le ministre, mais ce n'est pas là la solution que je cherche; il faut simplement trouver le moyen d'empêcher ce témoignage.

Du Paty releva la tête :

— Dites !... répondit durement Zurlinden.

— Picquart ne fait plus partie de l'armée, on peut le déférer à la juridiction civile. Et comme les pièces

sur lesquelles se base l'accusation ne suffiront pas à ce tribunal, il libérera Picquart, sans avoir recours au témoignage de Mlle Nabot. Ce serait l'unique moyen d'éviter un scandale public.

— Ce n'est pas une mauvaise idée, pensa Zurlinden, mais il fit remarquer :

— Reste à savoir si M^e Leblois acceptera cette solution, il a tout intérêt à attirer l'attention publique sur cette vilaine affaire...

— Je suis prêt à parler à Leblois, dit le magistrat.

— On pourrait peut-être faire valoir que l'on veut éviter une punition sévère à Mlle Nabot... .

— Il le croira certainement, ricana le magistrat en allumant une cigarette.

— On pourrait toujours essayer... Mais supposons que nous réussissions à libérer Picquart sans que la Nabot ait fait des aveux; le danger de la voir déposer comme témoin au procès Dreyfus existera toujours et personne ne l'empêchera de raconter une seconde fois son histoire.

— Nous avons le moyen d'empêcher cela également, dit Du Paty en jetant un étrange regard au ministre; cela dépend entièrement de nous...

Le ministre le regarda surpris :

— Que voulez-vous dire ? Je ne crois pas que la chose soit aussi simple que vous l'imaginiez... Essayez d'exprimer plus clairement vos plans...

Du Paty sembla hésiter, puis il dit lentement :

— Je vous demanderai, monsieur le Ministre, de bien vouloir me laisser régler cette affaire, sans vous dire d'avance mes plans.

Du Paty sembla hésiter, puis il dit lentement :

— Je vous demanderai, monsieur le Ministre, de bien vouloir me laisser régler cette affaire, sans vous dire d'avance mes plans.

Zurlinden réfléchissait; puis il haussa les épaules et fit un geste méprisant de la main :

— J'aime autant ne pas être mêlé à de semblables tripotages... Faites donc ce que vous voudrez. Mais je vous donne le conseil de ne pas utiliser des moyens du genre de ceux dont nous venons de parler. Une histoire comme celle que j'ai apprise ce matin, suffit largement...

Du Paty baissa la tête; il avait l'air confus.

Mais quelques instants plus tard, il la releva et fixant Zurlinden, d'un regard franc, il assura :

— J'agisrais de manière à ce que vous soyez content de moi et des résultats que j'obtiendrais.

— Je pose une condition : je veux savoir tout ce que vous ferez d'avance, me comprenez-vous ? Bien !... je crois que notre conversation peut en rester là... vous pouvez vous retirer...

Du Paty se leva et salua d'abord Zurlinden, puis le magistrat.

Puis il quitta la pièce sans se retourner.

Il avait de la peine à dissimuler sa rage.

— C'est là le remerciement de tout ce que j'ai fait pour l'Etat-Major ; j'ai sauvé leur prestige, et maintenant, ils me traitent de cette manière. Cette malheureuse histoire va coûter cher !

Très déprimé, il rentra dans son bureau, mais il lui était bien difficile de concentrer ses pensées sur son travail.

Les mots durs du ministre sonnaient encore dans ses oreilles et se souvenant du ton sur lequel Zurlinden lui avait parlé, il rougissait de colère et d'indignation.

Il ne lui était encore jamais arrivé d'être traité comme un petit garçon de dix ans.

Et devant ce magistrat civil qui, certainement, le raconterait à qui voudrait l'entendre.

Quelle honte effroyable !

Il regrettait que son plan pour supprimer Amy Nabot n'ait pas réussi; il se rendait bien compte que cela

avait été un tour de force, mais il avait compté sur la réussite... Quand on se risque à faire de telles choses on n'a pas le droit d'échouer.

Maintenant seulement il voyait tous les obstacles sur lesquels il n'avait pas compté quand il avait envoyé Amy à Tiflis.

Zurlinden avait raison de dire qu'on s'était mis à la merci des deux agents qui pouvaient utiliser cette histoire...

Sans doute, Dubois n'avait jamais pensé à exécuter les ordres qu'il avait reçus de Lepinski; mais il avait parfaitement compris qu'il pourrait faire chanter l'Etat-Major avec cet ordre si imprudemment donné.

Probablement, dès qu'il aurait dépensé l'argent qu'il avait déjà reçu, il continuerait à demander, et cela pourrait durer éternellement.

Et Amy était certainement avec lui dans le complot. Quelle histoire diabolique !...

Il réfléchissait en vain; comment pourrait-il éviter de nouvelles difficultés ?

Devrait-il traiter directement avec Amy ? Mais comment trouver son adresse ?

✱

Des jours s'étaient passés, sans que Picquart eût été interrogé. M^e Leblois lui avait appris qu'Amy Nabot était arrivée de Tiflis et qu'elle était prête à témoigner en sa faveur.

Maintenant, M. Leblois vint lui annoncer que son affaire passerait devant un tribunal civil.

— Et pourquoi cela ? demanda Picquart, surpris.

— Le tribunal militaire a décidé qu'il n'est plus

compétent dans votre affaire. Vous n'êtes plus officier et vous devez être jugé par un tribunal civil...

— Bien, pour moi, il n'y a aucune différence. Je crois qu'un tribunal ordinaire aura moins de raisons d'empêcher Mlle Nabot de témoigner que le tribunal militaire.

— Vous n'avez rien à craindre de ce côté, assura M^e Leblois.

— Et Mlle Nabot est toujours décidée à témoigner?

— Naturellement !... elle n'a pas changé d'avis.

Picquart réfléchit quelques instants; puis il dit :

— Je lui aurais volontiers évité cette pénible situation. L'idée que cet aveu la rendra malheureuse, me fait beaucoup de peine.

— Vous devez accepter ce sacrifice, colonel, Mlle Nabot veut absolument faire des aveux, elle l'a déjà essayé une fois, mais on l'en a empêchée. Son plus grand désir est de se libérer de ce remords qui pèse sur son cœur depuis des années. Lorsqu'elle m'en parla, j'eus de la peine à la croire, mais, maintenant, je suis convaincu de sa vérité...

Picquart fronça les sourcils :

— Mais si un être humain se précipite volontairement dans un abîme, nous avons le devoir de l'en empêcher; nous n'avons pas le droit de la laisser commettre une action irréparable, qui brisera toute sa vie...

— Mais il est impossible de l'en empêcher, colonel, dit M. Leblois, un peu agacé ; cela ruinerait toute notre affaire.. Et puis, elle l'a voulu elle-même; nous ne pourrions l'empêcher de parler...

Picquart ne répondit pas

Quelques jours plus tard, on amena le colonel Pic-

quart dans le bureau du juge d'instruction.

Celui-ci se leva à son entrée et vint à lui en lui tendant la main, puis il prononça d'un ton cordial :

— Mon colonel, le tribunal a décidé d'annuler la plainte déposée contre vous. On vient d'examiner le dossier sur lequel a été basée votre arrestation et nous ne pouvons que classer l'affaire. Le mandat d'arrêt décerné contre vous est rapporté... Vous êtes libre, mon colonel...

CHAPITRE CDLI

CONSTERNATION

James Wells pénétra en trombe dans le cabinet de M^e Leblois, qui était en train de parler avec Picquart qui, nouvellement libéré, était venu ce matin-là, lui parler de ses affaires.

— Je vous prie de m'excuser, mon cher maître, lui dit-il, mais je suis venu à tout hasard chez vous pour savoir si vous n'auriez pas vu Amy Nabot depuis hier ?...

— Amy Nabot ! s'exclama Picquart, elle devait venir ici ?

— Pardon, colonel, je ne vous avais pas vu, s'excusa l'Anglais; non, Amy n'avait pas de raison particulière de venir ici, que je sache; mais comme elle a disparu...

— Disparue ! s'exclamèrent d'une seule voix, l'ancien officier et l'avocat. Comment cela ?

— Je l'ai cherchée partout et je n'avais plus que l'espoir que la trouver chez vous. Ce matin, je suis allé la chercher pour faire une promenade, avant le déjeuner que nous devions prendre ensemble comme tous les jours, mais elle avait disparu depuis hier dans l'après-midi... Mme Etienne me reçut avec anxiété et me fit part de ses angoisses.

« Si j'avais su votre adresse — me dit-elle — je vous aurais fait prévenir... »

— Mais enfin, que s'était-il produit ? demanda Picquart qui s' impatientait.

— Mme Etienne m'a fait le récit suivant : « Hier, dans l'après-midi, Amy est sortie pour faire une brève promenade. Elle était tranquille et de très bonne humeur. Elle me dit qu'elle rentrerait à l'heure du dîner. Je lui avais préparé un bon petit repas et je l'attendis avec impatience jusqu'à huit heures et demie... Passé cette heure-là, mon impatience devint de l'inquiétude; j'essayai en vain de me rassurer en me disant qu'elle avait rencontré des amis et qu'ils l'avaient retenue à dîner... Mais quand sonnèrent onze heures, puis minuit, je fus terriblement angoissée. Je passais la nuit sans sommeil...

« Je sais bien — continua la brave femme, après un instant de silence — que la vie d'Amy est pleine de surprises et qu'il ne faut pas s'étonner de voir arriver des changements dans sa vie ; mais hier elle était si tranquille, que rien ne pouvait me faire penser qu'il allait arriver quelque chose...

« Et voilà...

« J'ai fait subir à la bonne femme un interrogatoire serré, je lui ai demandé si personne n'avait demandé Amy ; si elle n'avait pas reçu de courrier ; mais rien...

« Alors, j'ai couru partout où elle avait pu aller et je finis par ici...

— Où elle n'est pas venue, dit M^e Leblois...

— Oui, et alors conclut James Wells, il n'y a plus que deux hypothèses : la première est qu'il lui est arrivé malheur...

— Espérons que non ! dit Picquart.

— La seconde, c'est qu'elle ait été de nouveau enlevée...

— Impossible ! en plein jour, dans la rue ?... vous n'y pensez pas...

— Que voulez-vous que je pense ?... Quand j'ai pénétré ici, j'avais encore un peu d'espérance..., maintenant...

James Wells se laissa tomber dans un fauteuil et se tut...

Puis il répéta :

— Pour quelle hypothèse penchez-vous ? accident ou enlèvement ?

M^e Leblois et Picquart étaient restés suffoqués par cette révélation subite et inattendue.

— Ne vous êtes-vous pas demandé, reprit enfin l'avocat, s'il ne s'agissait pas d'une fugue volontaire de votre amie ?

— Pourquoi ? Elle ne pensait pas du tout à quitter Paris. Hier matin, encore, après que je l'eus informée de la libération du lieutenant-colonel Picquart, en lui disant que, maintenant, il n'était plus nécessaire qu'elle renouvelât ses aveux, elle me répondit qu'elle voulait les faire lors de la révision du procès Dreyfus, qu'en tous les cas, elle ne se considérerait comme quitte que le jour où celui-ci serait acquitté...

— Ne savez-vous pas si quelque menace ?...

— Non, elle m'en aurait averti. Elle n'aurait pas fui, sans me prévenir. D'ailleurs, serait-elle partie en robe de promenade, sans bagages ?...

— Par conséquent, vous excluez toute possibilité de fuite ?

— De la façon la plus absolue.

Le colonel Picquart qui, jusqu'alors, s'était tu, intervint pour demander :

— Ne croyez-vous pas qu'elle peut avoir reçu une mission de l'Etat-Major et que le secret s'imposant, elle ne vous en ait pas parlé ?

— Impossible ! Etant donné ses dernières aventures à Tiflis, elle ne se considère plus comme étant au service de l'Etat-Major et il est certain qu'elle n'aurait pas accepté une mission sans m'en parler...

— Alors, conclut M^e Leblois, il ne reste plus en effet, que les deux hypothèses que vous envisagez : accident...

— Ou enlèvement...

— Un accident, reprit M^e Leblois est toujours possible à Paris, en raison de l'intense circulation.. Mais Amy Nabot devait porter quelques papiers sur elle et si un accident lui était arrivé hier, Mme Etienne en aurait déjà été avisée... Et les journaux en auraient parlé...

— Oui..., mais enfin... il faut accepter même cette hypothèse et faire des recherches en ce sens ?...

— Dites-moi, reprit l'avocat, n'avait-elle pas des idées de suicide ?... Etant descendue sur les quais, n'aurait-elle pas eu la tentation de se jeter à l'eau ?...

— Non... C'est une hypothèse à exclure. Primo : Amy n'était pas neurasthénique; secondo, elle ne pouvait tomber à l'eau sur les quais, qui, d'ailleurs, ne sont pas déserts à cinq ou six heures du soir; enfin, elle nage admirablement.. Ce qui m'inquiète, c'est ce manque absolu de nouvelles, car, enfin, si elle avait été victime de quelque incident, elle aurait prévenu soit Mme Etienne, soit moi... Amy n'est pas une femme qui perd facilement courage...

Allumant un cigare, James Wells s'était levé et marchait de long en large dans la pièce. Il aurait voulu bouger, courir à la recherche d'Amy...

Mais où la chercher ?...

Il se sentait capable d'aller jusqu'au bout du monde, pour la défendre des nouveaux périls qui la menaçaient...

Mais quels étaient ces dangers qu'elle courait ?...

Quel était l'ennemi inconnu qui avait osé l'enlever en plein jour ?...

Était-il possible qu'Amy Nabot ne lui eût pas tout dit ?...

— Non, il avait confiance en elle... Et quoique regrettant qu'elle ne répondit pas à son amour, il sentait qu'Amy Nabot avait assez d'amitié pour lui pour ne rien lui cacher...

— Elle est en danger !...

Il en était sûr et l'impuissance dans laquelle il se trouvait de ne pouvoir accourir à son secours, faisait naître dans son âme une indicible douleur...

.....

M^e Leblois et Picquart étaient consternés.

L'enlèvement d'Amy Nabot était vraiment un incident imprévu de la partie qu'il venait de se jouer...

Quoiqu'étant donné la tournure qu'avaient prise les événements et la libération de Picquart, le témoignage de la jeune femme fut devenu inutile, il n'en était pas moins vrai que ses aveux devaient se rattacher d'une manière quelconque à ce fait...

Du Paty était-il pour quelque chose dans cet incident ?...

Picquart s'angoissait à cette pensée.

